



Sensibilisation à la participation citoyenne

Sébastien Goetschmann

Saint-Imier L'association Discuss it organisait un débat sur l'initiative «200 francs, ça suffit!» auquel environ 80 élèves du **ceff** ont participé, dans le cadre de leurs cours de culture générale.

Pour la première fois dans le Jura bernois, l'association Discuss it organisait un débat, qui s'est tenu ce mardi au **ceff** Industrie, à Saint-Imier. Environ 80 élèves de 1re année, dans le cadre des cours de culture générale, ont participé à un échange autour de l'initiative «200 francs, ça suffit!», avec deux jeunes politiciens: David Huber, coprésident des Vert'libéraux Ouest lausannois, et Maël Schnegg, candidat UDC de Champoz au Grand Conseil bernois.

En préambule, Louis Pivron, modérateur bénévole de Discuss it, a rappelé en substance le fonctionnement et le rôle de la SSR ainsi que le contenu de l'initiative. Avant de poser cette question tant à l'auditoire qu'aux deux invités: «Trouvez-vous injuste de devoir payer pour des offres médiatiques que l'on n'utilise pas?» David Huber relève que la presse et les médias sont centraux au bon fonctionnement démocratique, surtout dans une démocratie directe. «L'écrasante majorité de la population consomme des produits de la SSR, mais même les personnes qui ne le font pas ont intérêt à vivre

dans une société bien informée», avance-t-il.

A l'ère des fake news, l'étudiant en sciences politiques estime primordial de disposer d'informations fiables et neutres pour que la société puisse être résiliente face à la désinformation. Il donne l'exemple de l'antenne allemande de la chaîne russe RT, qui a publié le 1er février un article accusant la SRF de «manipulation délibérée» de la population, tout en faisant campagne pour l'initiative «200 francs, ça suffit!». «Si même la Russie trouve un intérêt à affaiblir notre service public, il faut se poser des questions», assène-t-il.

Combien coûte un bon service public?

Maël Schnegg a pris le contre-pied en demandant ce qu'est un service public. «De combien d'argent a-t-on besoin pour transmettre l'information à la population?» interroge-t-il. «Si personne n'est intéressé à payer pour regarder un sport, alors on ne le diffuse pas», souligne-t-il en pointant le divertissement également financé par la redevance. Pour appuyer son propos, ce dernier a procédé à un rapide son-

dage auprès des élèves du **ceff**, dévoilant que près de 80%, via leur famille, sont abonnés à une plateforme style Netflix. Ce qui tend à montrer que les gens sont prêts à payer pour du contenu qui les intéresse.

Question divertissement, David Huber relève que le cinéma suisse ne peut être rentable sans le soutien de la SSR. «Veut-on que les productions maison disparaissent pour laisser place à des séries françaises, allemandes ou américaines? Et c'est aussi une question de cohésion nationale, la RTS consacrant 25% de ses reportages à d'autres régions linguistiques», appuie-t-il.

Pour Maël Schnegg, d'autres moyens ou institutions culturelles doivent intervenir à ce niveau-là. «Ce n'est pas à l'organisme chargé de transmettre l'information de financer et décider quels films doivent être réalisés», soutient-il.

Indépendance journalistique

David Huber mentionne qu'un plan de réduction, soit le contre-projet du Conseil fédéral visant à faire passer progressivement la facture de la redevance de 335 à 300 francs



par ménage en 2029, est déjà prévu. «Près de 900 postes seront liquidés. Oui, il faut recentrer la SSR sur son mandat de base, mais pas couper ces revenus de moitié», estime-t-il.

«Le service public permet un journalisme indépendant de qualité, même s'il n'est pas parfait. Et il est possible de faire recours lorsqu'une information diffusée est fausse, ce qui n'est pas forcément le cas auprès de médias appartenant à des privés.»

«Pour en avoir fait l'expérience, c'est très compliqué de faire reconnaître un tort à la SSR», rétorque Maël Schnegg. «Et que faire lorsqu'un média

aussi fort ment ou ment par omission?» questionne-t-il. Et de prendre l'exemple de la récente démission du responsable de «Tataki», le média «de jeunes pour les jeunes» de la RTS, à la suite de dénonciations d'un climat toxique, qui n'a pas été relayée par le média national. «En réduisant la puissance de la SSR, cela donnera davantage de liberté aux autres médias, car l'argent économisé sur la redevance leur sera redistribué via des abonnements», envisage-t-il.

Et le politicien agrarien de conclure sur une comparaison internationale: «En Suisse, le service public représente 25 à 30% de l'offre médiatique.

En France ou en Belgique, on est plutôt à 10%. C'est dans des pays comme la Russie ou la Hongrie que les médias d'Etat sont à 30%.» Difficile de dire si ce débat a contribué à faire évoluer l'opinion des étudiantes et étudiants, dont la plupart n'ont pas encore le droit de vote, mais suite à un sondage du modérateur, la majorité semble ne pas vouloir être facturée pour quelque chose qu'elle ne consomme pas et que l'offre de la SSR est déjà suffisante ou trop importante. «Il y a tellement de programmes divers et variés qu'au final, on paye pour quelque chose dont on a pas besoin», termine l'un d'entre eux.



Environ 80 étudiantes et étudiants du **ceff** ont participé au débat organisé par l'association Discuss it.

Sébastien Goetschmann